

Compte rendu du 1^{er} Conseil d'Ecole

Ecole de St Bauzille de Montmel – Jeudi 19/10/2017

Etaient présents :

Parents élus : Mmes Baclet, Birot, Bouchevreau.

Commission scolaire : Mme Matheron et Mmes Bresson et Duménil

Enseignants : Mmes André, Belmessieri, Castellvi et M Bonnet

Invités : M Lemaître responsable du Temps Péri-scolaire.

1° Effectifs / Répartitions - Perspectives pour 2018/2019

Effectif prévisionnel rentrée 2018/2019

Les chiffres transmis début octobre au DASEN de l'Hérault sont les suivants :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
13	12	9	11	6	15	17	9

Soit un effectif total de 92 élèves. Il est vraisemblable que ce chiffre soit revu à la hausse.

Effectif actuel et répartition

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
12	8	11	5	14	16	8	20	94

Classe de Mmes Belmessieri et Suere			Classe de Mme André			Classe de M Bonnet		Classe de Mmes Castellvi et Suere	
Matin									
12 PS	8 MS	6 GS	5 GS	5 CP	14 CE1	16 CE2	8 CM1	20 CM2	
Après-midi									
12 PS	8 MS	6 GS	5 GS	5 CP	14 CE1	16 CE2	8 CM1	20 CM2	

A cette répartition, s'ajoutent les après-midi, les échanges de service et les décloisonnements pour les langues, le chant choral, les sciences et l'histoire.

2° Présentation de l'équipe pédagogique et des partenaires

(en rouge, les personnes nouvellement affectées)

Enseignants	Mme Belmessieri (3/4 temps) Mme André M Bonnet Mme Castellvi (direction) Mme Suere (1/2 temps)	Classe de PS/MS/GS Classe de GS/CP/CE1 Classe de CE2/CM1 Classe de CM2 ¼ en PS/MS/GS le lundi ¼ en CM2 le mardi
A.T.S.E.M.	Mme Danti Mme Pourre (le matin uniquement)	Classe PS/MS/GS Classe de GS/CP/CE1
RASED	Mme Esposito Mme Arnal Mme Clarimon	Psychologue scolaire Maîtresse G Maîtresse E
Médecin de PMI	Dr Fourcadier (Antenne du Conseil Général St Mathieu de T)	

Médecin scolaire	Dr Brun (C.M.P. La Paillade)
Enseignante référente	Mme Garin

3°/ Elections des Représentants des Parents d'Elèves

Le taux de participation à ces élections qui se sont déroulées le 13/10/2017 était de 61%.
Ont été élues avec 100% des suffrages exprimés :

Mme Alice BACLET (titulaire)
Mme Pascale BIROT (titulaire)
Mme Laetitia BOUCHEVREAU (titulaire)
Mme Lycia UTTARO (titulaire)
Mme Corinne OLIVIER-GRAND (suppléante)

4°/ Sécurité de l'établissement et des élèves.

Aménagement de la cour

Durant l'été, les aménagements demandés lors du dernier Conseil d'Ecole de 2016/2017 ont été effectués :

- pose d'un grillage rigide en fond de cour qui interdit l'accès au caniveau potentiellement dangereux,
- pose d'un plateau en plastique résistant, imitation bois, autour de l'arbre en fond de cour sur lequel les enfants peuvent s'asseoir pour jouer tranquillement sans être à même le sol,
- pose de caillebotis autour du micocoulier, devant la véranda ce qui empêche que les chats viennent y déposer leurs déjections et prévient les chutes (car pas déclivité entre le macadam et cet aménagement).

La veille de la rentrée des élèves, le vent violent avait cassé une branche d'un des arbres situés dans un jardin voisin, mitoyen de l'école. Cette branche est tombée dans la cour. Les deux arbres, plantés en bord de clôture ont été en partie coupés par le propriétaire et ne présentent plus de danger.

Plan particulier de Mise en Sécurité (P.P.M.S.)

Le P.P.M.S. a été mis à jour. Les aménagements demandés dans le cadre du volet Attentat/Intrusion ont été effectués :

- pose de films occlusifs dans sur les portes extérieures du nouveau bâtiment et sur les portes d'accès aux classes de Mme Castellvi et M Bonnet,
- les armoires du dortoir des maternelles ont été placées sur roulettes pour pouvoir être facilement poussées devant la fenêtre et la porte d'entrée du dortoir (ce dortoir étant un lieu de confinement),
- des targettes qui s'ancrent dans le sol ont été posées sur toutes les portes qui le nécessitaient. On peut désormais en condamner l'ouverture rapidement et facilement.

Sécurité Incendie

Le technicien de la société qui assure la maintenance, le contrôle et la révision du matériel et des installations est venu une première fois fin août puis début octobre.

- Extincteurs contrôlés : RAS
- Trappe de désenfumage : fonctionnelle mais le boîtier de commande en train de se desceller du mur.
- Signalisation des issues de secours : les batteries de certains blocs sont à changer.

- Un détecteur de fumées sera mis en place dans le dortoir maternelle.
- Alarme nouvelles classes : fonctionnelles mais les clés pour arrêter la sirène ne correspondent pas aux nouveaux modèles qui ont été posées l'an dernier. Le technicien doit se renseigner pour nous fournir la clé qui convient.
- Une alarme va être posée dans la salle des TAPS. Elle desservira ainsi la classe de maternelle, la salle TAPS + véranda et le bureau de direction. Elle sera reliée par liaison radio avec la classe et l'actuelle bibliothèque situées dans l'ancienne mairie.

Un exercice de confinement et un exercice d'évacuation auront lieu avant les vacances de Noël. Il serait souhaitable que le système d'alarme soit rapidement opérationnel pour que ces exercices placent effectivement les élèves et le personnel dans une situation la plus proche possible de la réalité.

5°/ Règlement intérieur

La seule modification du règlement intérieur portera sur les horaires des Activités Pédagogiques Complémentaires (A.P.C.) qui auront lieu le mardi de 16h30 à 17h30.

Le règlement intérieur est soumis vote et adopté à l'unanimité.

Comme les années précédentes, un exemplaire sera adressé aux familles pour lecture et émargement. Il sera également mis en ligne sur le site de la mairie et consultable ainsi à tout moment.

6°/ Organisation du temps scolaire pour 2018/2019

La possibilité de revenir à une semaine de 4 jours est évoquée.

Les enseignants sont partagés quant aux avantages/inconvénients de l'organisation actuelle. Tous apprécient d'avoir 5 matinées mais l'appréciation de la fatigue des élèves sur la semaine diffère selon les niveaux, le temps passé en collectivité et des facteurs propres à chaque élève.

Ils soulignent toutefois de façon unanime, le peu de disponibilité des élèves l'après-midi, après une pause méridienne qu'ils jugent trop longue : une bonne vingtaine de minutes est nécessaire pour recentrer les enfants et les rendre réceptifs aux apprentissages.

Du côté de la mairie, il n'est pas envisagé de réduire cette pause méridienne dont l'amplitude est nécessaire pour l'organisation des deux services de restauration. Pour raccourcir ce temps de pause chez les plus jeunes, il sera expérimenté dès la rentrée de la Toussaint de coucher les enfants dès 13 heures.

Mme le Maire propose de faire une enquête auprès des familles pour répondre au mieux à leurs besoins, notamment en termes de garde. Un changement d'organisation est lourd pour la commune, tous les emplois du temps du personnel devront être réorganisés en fonction des options choisies. Il est donc important de prendre le temps de la réflexion pour bien cerner toutes les conséquences qu'il implique pour les enfants, les familles, la municipalité et ses agents, les enseignants.

Il est décidé qu'à l'issue de cette enquête, un Conseil d'Ecole extraordinaire se réunira et se déterminera sur ce sujet pour l'année 2018/2019.

7°/ Suivi des élèves

➤ **R.A.S.E.D**

Une des enseignantes spécialisée du réseau est venue pour une observation des élèves en classe de PS/MS/GS. Une réunion est prévue le mardi 14 novembre avec les enseignants pour faire le point sur les besoins et proposer éventuellement aux familles des interventions.

➤ **Protection Maternelle et Infantile**

Le docteur de la PMI effectuera le dépistage sensoriel des élèves de MS le vendredi 24 novembre (matin). Les familles seront informées et devront apporter le carnet de santé de leur enfant.

➤ **Médecine scolaire**

Pas de visite prévue cette année encore. Une visite médicale est programmée en sixième. Le médecin scolaire peut toutefois être sollicité par les enseignants si le cas d'un enfant les préoccupe.

➤ **Liaison Collège-Ecole**

Mme Castellvi a rencontré les professeurs principaux des classes de sixième début septembre. Cette réunion avait pour but de bâtir des échanges entre les CM2 et les élèves de sixième ; le domaine des mathématiques a été privilégié. Trois fois dans l'année des énigmes seront échangés, chaque élève de CM2 ayant pour correspondant un élève de sixième.

D'autre part, 3 conseils de cycle III auront lieu entre les enseignants de CM1, CM2 des écoles de Montaud, St Drézéry, St Bauzille et les professeurs de sixième volontaires. Le premier a eu lieu le 17 octobre dernier.

➤ **Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)**

Elles débuteront après les vacances de Toussaint et auront lieu les mardis de 16h30 à 17h30. Elles s'adressent à des élèves qui rencontrent des difficultés ponctuelles dans leurs apprentissages. La participation aux APC est soumise à l'acceptation des familles. Les enseignants choisissent les élèves dont le profil et les difficultés correspondent à ce dispositif. Pour la deuxième période une dizaine d'élèves sont concernés : 4 en CM2, 1 en CM1, 1 en CE2, 2 en CE1 et 1 en CP.

➤ **Evaluations nationales CE2 et CP**

Il s'agit d'évaluations diagnostiques destinées à cerner les difficultés des élèves pour y remédier au sein du groupe classe.

Mme André et M Bonnet estiment que ces évaluations étaient intéressantes et permettaient d'établir un constat de début d'année. Les résultats corroborent la perception qu'ils ont de leurs élèves. Ils ont été transmis, sous forme anonymée au Ministère.

Mme André a montré aux parents des 5 élèves de CP le livret de leur enfant.

Un logiciel devait permettre d'éditer une synthèse pour chaque élève de CE2 mais manifestement le paramétrage comportait des erreurs et cette édition n'a pas pu se faire. M Bonnet se tient à la disposition des familles qui souhaiterait consulter le livret de passation de leur enfant.

➤ **Livret Scolaire Unique**

Le LSU suit votre enfant du CP à la classe de 3^{ème}. Il recense ses progrès dans l'acquisition des fondamentaux de la scolarité obligatoire. **Accessible en ligne**, il rend compte de son avancée dans les programmes scolaires conçus par cycles de 3 ans.

Cette année, ce livret sera renseigné chaque semestre soit en janvier et en juin. Normalement, l'administration doit nous fournir des identifiants pour accéder au livret de votre enfant : nous vous les transmettrons dès qu'ils nous seront adressés.

➤ **Espace Numérique de Travail (ENT)**

Dans l'immédiat, l'équipe enseignante ne souhaite pas la mise en place de ce service. Le cahier de liaison, dans notre petite école, remplit pleinement cet office et permet de responsabiliser les élèves (transmission des documents à leurs parents, prise des devoirs sur leur cahier de texte ou leur agenda).

8°/ Pédagogie et projets

➤ **Module « Savoir Nager »**

Les élèves de GS/CP/CE1 se rendront à la piscine de St Mathieu de Trévières de 10h30 (départ école) à 12h (retour école) du 1^{er}/02/2018 au 16/02/2018 (sauf les mercredis 7 et 14/02).

➤ Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Ecole et de ses parcours artistique et citoyen, des projets sont à l'étude qui seront présentés lors du deuxième Conseil d'Ecole.

9°/ Temps périscolaire

➤ Cantine

Mme le maire constate que les effectifs augmentent sensiblement d'année en année. La cantine va faire l'objet de travaux pour mise aux normes.

➤ Garderie et TAPS

Deux jeunes hommes ont été recrutés en contrat civique et interviennent sur ces temps, l'un en animant un TAPS atelier informatique, l'autre en proposant des jeux de société sur la pause méridienne et en garderie du soir. Comme les années précédentes, les TAPS sont animés par le personnel municipal et des intervenants extérieurs.

La séance est levée à 21h.